

INTESA

International Centre for Technologies & Applied Plant
Management in Sustainable Agriculture

AVIS

Appel à candidature pour la sélection d'un organisme pour la conception, réalisation et déploiement d'une plateforme d'e-learning pour le projet INTESA

Réf. : IS_2.1_074

CONTEXTE DU PROJET

Le programme Italie-Tunisie 2014-2020 fait partie de la coopération transfrontalière (CT) de l'Union Européenne dans le cadre de son Instrument Européen de Voisinage (IEV). Dans le respect du cadre fixé pour l'IEV CT, et sur la base du contexte général défini par le Document de Programmation, les Autorités Nationales (AN) italiennes et tunisiennes ont préparé le Programme Opérationnel Conjoint (POC) du Programme Italie-Tunisie 2014-2020, qui entend répondre aux besoins spécifiques de la zone de coopération, région sicilienne et régions de Nord et Nord-Est de la Tunisie.

Le programme Italie-Tunisie 2014-2020 vise à encourager un développement économique, social et territorial juste, équitable et durable, en vue de favoriser l'intégration transfrontalière et de valoriser les territoires et les atouts des pays participants. A cet égard, la détermination de la stratégie du programme a été basée sur les priorités les plus pertinentes et qui sont perçues comme ayant le plus grand intérêt par les parties prenantes consultées au niveau des territoires.

PROJET INTESA

Le projet INTESA vise à fournir une définition et une évaluation complètes des bonnes pratiques de production des serres utilisées dans les zones climatiques méditerranéennes afin de tester un modèle de culture hors-sol aérologique, en fournissant une formation et un suivi des performances environnementales des serres.

Le projet vise à capitaliser un projet déjà réalisé par le chef de file avec la construction d'une serre pilote à la Manouba qui représentera le siège principal des Living Labs, pour discuter ensemble les innovations déjà appliquées et autres à remplacer ou à fixer. Les Living Labs seront le siège pour partager des bonnes pratiques et de solutions innovantes pour donner valeur aux productions des serres hors-sol.

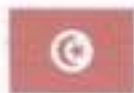
Le transfert de technologie et la diffusion d'un modèle conjoint de production hors-sol sous serre, basé sur l'évaluation de son cycle de vie, pour les entreprises, seront réalisés via une assistance technique et technologique qui adhèrent au modèle par l'utilisation de la plateforme et de la formation en ligne.



projet.intesa@gmail.com



IntesaTUNISIEITALIE



INTESA

Strumenti e servizi per la competitività e lo sviluppo rurale
Management Nazionale del Programma

BENEFICIAIRE DU PROJET

Bénéficiaire principal

- Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)

Partenaires

- P1 : So.Sv.I. Società Sviluppo Ibleo
- P2 : CREA DC – Consiglio per la ricerca in agricoltura e l'analisi dell'economia agraria
- P3 : MONCADA SOC. AGR. COOP. O.P.
- P4 : Ecole Nationale des Ingénieurs de Sfax
- P5 : Institut International de Technologie (IIT)

Partenaires Associés

- PA1 : Comune di Ispica
- PA2 : UPMI - Union des Petites et Moyennes Industries
- PA3 : Ordine dei dottori Agronomi e Forestali della provincia di Ragusa
- PA4 : Comune di Scicli
- PA5 : Union Régionale de l'Agriculture et de la Pêche de la Manouba/URAP

PRESENTATION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE TECHNOLOGIE (P 5)

L'institut International de Technologie est un organisme d'enseignement supérieur privé agréé par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il a été inauguré le 23 août 2012.

L'objectif de l'IIT est d'offrir aux étudiants un environnement favorable et des formations pratiques basées sur un système éducatif intégré en totale adéquation avec les besoins professionnels et le marché du travail en Tunisie et à l'étranger. L'IIT propose un modèle d'éducation innovant en partenariat avec des universités et des écoles au niveau national et international, en mettant en place une organisation semestrielle et des programmes inspirés du modèle nord-américain. L'IIT vise aussi à développer de nouvelles compétences nécessaires aux futurs étudiants tunisiens et internationaux, en particulier dans les domaines de l'analyse, de la résolution des problèmes, de la pensée critique et de l'innovation. L'IIT permet aussi de répondre aux besoins des entreprises régionales et nationales, en tissant un réseau de partenaires et d'experts industriels locaux et internationaux.

Les diplômes de l'IIT, qui sont conçus avec des experts nationaux et internationaux, sont établis conformément aux programmes nationaux et aussi aux normes académiques internationales. Les personnels enseignants, les formateurs et les experts sont en prise directe avec les actualités pédagogiques, scientifiques et professionnelles. Tout cela afin de doter les étudiants d'une formation pratique et leur permettre de répondre positivement aux besoins des professionnels et des recruteurs.





INTESA

International Institute of Technology of Sfax
Développement Technologique de l'Enseignement Supérieur

ARTICLE 1 - OBJET DE L'APPEL

L'Institut International de Technologie de Sfax (IIT), avec le présent avis public, lance un appel pour la sélection d'un organisme pour la conception, la réalisation et le déploiement d'une plateforme d'e-learning pour le projet INTESA

ARTICLE 2 - MISSION DE L'ORGANISME

Sous l'autorité du coordinateur du projet INTESA pour l'IIT, l'organisme sera chargé(e) des tâches suivantes :

- Réaliser l'étude préalable permettant de préciser la solution à retenir tout en fournissant des indications précises sur la plateforme ainsi que les technologies et les outils de développement nécessaires ;
- Concevoir graphiquement, développer et mettre en place la plateforme d'e-learning permettant de publier et numériser des cours du projet INTESA. Cette plateforme doit être dynamique, accueillant, organisé, évolutif, ergonomique. La plateforme doit respecter les clauses techniques, disponible en annexe.
- Proposer des outils pour la mesure d'audience permettant de quantifier la fréquentation de la plateforme en fonction d'indicateurs tels que le nombre de visiteurs uniques, les pages vues, la durée moyenne des visites, etc.
- Accompagner et assister L'Institut International de Technologie de Sfax pendant les phases d'hébergement et de lancement de la plateforme d'e-learning ;
- Fournir la documentation nécessaire à savoir :
 - Support de formation pour les utilisateurs (Formateurs, apprenants),
 - Documentation sur le code source et ce en langue française sur papier et sur support magnétique ;
- Assurer la formation d'une équipe de deux personnes, qui veillera à l'évolution et à la mise à jour de la plateforme d'e-learning ;
- Assurer toute autre tâche demandée par le coordinateur de l'IIT en relation avec les activités du projet INTESA ;

ARTICLE 3 - DURÉE DE LA COLLABORATION

La mission de l'organisme démarre dès la signature du contrat jusqu'à la fin du projet.

ARTICLE 4 - RÉMUNÉRATION

La rémunération de l'organisme, pour la conception, la réalisation et le déploiement d'une plateforme d'e-learning pour le projet INTESA sera imputée au budget de l'IIT du projet. Le montant de la rémunération est **6000 euros** en Hors Taxes.

Les frais de déplacement et d'hébergement des experts de l'organisme sélectionné en Tunisie sont à sa charge.





INTESA

Projet de coopération technique et de soutien aux
établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération

Le paiement se fera à la fin de chaque livrable et sa validation par le coordinateur de l'IIT :

- Livrable 1 : Présentation de la solution adoptée et ses avantages, de la charte graphique et une phase de test préliminaire.
- Livrable 2 : Déploiement, Test et Mise en marche de la plateforme de e-learning dans le serveur dédié.
- Livrable 3 : Formation des membres du projet INTESA de l'IIT pour l'utilisation de la plateforme et les autres outils associés. Documentation de la plateforme.

Les prestations de services se font en hors Taxes.

Article 5 - CONFORMITÉ DE L'OFFRE TECHNIQUE

Toute offre doit être conforme aux prescriptions administratives et techniques, disponible en annexe.

Les offres doivent être complètes et doivent porter sur l'ensemble des prestations objet de la consultation. Toute offre partielle ou incomplète sera rejetée.

Si la commission juge que le soumissionnaire devra fournir, par écrit et dans les délais fixés par la commission de dépouillement, certains renseignements et justificatifs nécessaires à l'examen de son offre, celui-ci sera convoqué pour compléter son dossier dans un délai raisonnable ; les travaux de la commission seront alors suspendus jusqu'à ce qu'elle siège à nouveau pour parfaire le dépouillement sur la base des documents complétés.

Si la commission ne reçoit pas les compléments dans les délais, et puisque la consultation exige une conformité totale, elle déclare cette offre non conforme et passe à la deuxième conformément au classement.

ARTICLE 6 - VALIDITÉ DES OFFRES

Après leur réception, les offres ne peuvent être ni remplacées, ni retirées, ni modifiées.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

D'autre part, et du seul fait de la présentation de leurs offres, les soumissionnaires sont censés avoir recueilli, par leurs propres moyens et sous leur entière responsabilité, tout renseignement jugé nécessaire à la préparation de leurs offres et à la parfaite exécution de leurs obligations.

ARTICLE 7 - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS

En vue de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, L'IIT a toute la latitude de demander aux soumissionnaires des éclaircissements sur leurs offres. La demande et la réponse doivent être faites par écrit. L'IIT se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

A cette occasion, les soumissionnaires ne sont autorisés à introduire aucune modification d'ordre technique de nature à influencer la comparaison des offres.





INTESA
 International Institute of Technology & Support for
 Sustainable Development of Agriculture

ARTICLE 08 - PROCEDURES ET CRITERES DE SELECTION

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans les articles précédents, seront examinées par commission de sélection des candidatures de l'IIT. La commission évaluera les dossiers de candidature et attribuera une note selon les critères détaillés dans le tableau suivant :

Critères	Notation	
Expérience générale (1 à 3 ans :10 points, de 3 à 5 ans :15 points, plus que 5 ans :20 points)	20	
Expériences en missions similaires (1 à 3 actions :10 points, de 4 à 5 actions :15 points, plus que 5 actions :20 points)	20	
Ayant une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur en Tunisie ;	10	
Pertinence de l'offre technique	50	
o Les avantages de la solution adoptée (les aspects fonctionnels)		25
o Les aspects non-fonctionnels de la solution adoptés (sécurité, gestion d'accès, agronomie, simple à utiliser ; les mises à jour, comment passer entre les différents langues)		15
o L'existence de mécanismes d'extension de nouveaux modules génériques ou personnalisés, L'existence d'outils pour générer les supports de cours	10	
Score Total (ST)	100	

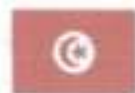
Les candidats seront classés selon le score total (ST). Un Procès-Verbal de classement des organismes est rédigé au terme de la sélection par la commission de suivi qui établira une liste restreinte pour l'entretien avec l'organisme. Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec l'organisme sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.

ARTICLE 9 - COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Seuls sont admises à soumissionner, les sociétés de service d'ingénierie en informatique, qualifiées et expérimentées dans les prestations objet de la présente consultation, capables de s'obliger et présentant les garanties et références nécessaires pour la bonne exécution de leurs obligations. Toute soumission doit être établie conformément aux prescriptions des clauses techniques.





INTESA

International Institute of Technology & Support for
Entrepreneurial Development & High Industries

Liste des documents à fournir :

N°	Documents de l'offre
1	Une demande d'intention de l'organisme
2	L'attestation fiscale prévue par la législation en vigueur, valable
3	Une copie du registre de commerce
4	Un certificat d'affiliation à la CNSS
5	La liste des projet réalisés par l'organisme, avec les références
6	Toutes informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées conformément
7	Le Curriculum Vitae de l'expert qui s'occupe de cette action, avec les références
8	Une offre technique

ARTICLE 11 -PRESENTATIONS DES CANDIDATURES

Les offres doivent parvenir par courrier recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre de L'IIT, dans un délai qui ne doit pas dépasser les 10 jours de la date de publication de cette annonce, le cachet du bureau d'ordre faisant foi. Tous ces documents seront placés dans une enveloppe anonyme fermée et scellée avec la mention.

« Ne pas ouvrir »

« Sélection d'un organisme pour la conception, la réalisation et le déploiement d'une plateforme d'e-learning pour le projet INTESA (Appel-INTESA-03/2023) »

portant l'adresse suivante :

L'Institut International de Technologie

Route de Tunis, Sakiet Ezzit, Cité Ons, Km11, Sfax, Tunisie

Aucune pièce de l'enveloppe de l'offre ne doit porter, sous peine de nullité, l'indication sur le coût d'un équipement ou d'une prestation.

Les offres parvenues après cette date ne seront pas prises en considération quel que soit le motif du retard.

Une fois la remise de son pli est faite le soumissionnaire ne doit ni la retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

Le Directeur de l'IIT

M. Chafik Abid

22 JUN 2023





INTESA

International Institute of Technology & e-Learning for Sustainable Development of Higher Education

Annexe : Clause technique

Les spécifications techniques de la plateforme d'enseignement à distance du projet INTESA doit répondre aux besoins fonctionnels et non-fonctionnels suivants :

- **Système de gestion de contenu :**

La plateforme doit permettre la création, le stockage et le partage de contenu éducatif sous divers formats, tels que des vidéos, des présentations, des documents, des quiz, des devoirs, etc. Les enseignants doivent être en mesure de télécharger et de gérer facilement ces contenus, tandis que les apprenants doivent être en mesure de les trouver facilement et de les utiliser pour leur apprentissage.

- **Hébergement et infrastructure :**

La plateforme peut être hébergée sur un serveur Web local (à l'IIT), qui offre une bande passante suffisante pour supporter le nombre d'utilisateurs. Il est également important que la plateforme offre la possibilité d'effectuer des sauvegardes régulières. La plateforme doit être déployée sur une architecture scalable pour permettre une augmentation du trafic sans affecter la performance.

- **Sécurité :**

La plateforme doit être sécurisée pour protéger les données personnelles des utilisateurs et empêcher les attaques de piratage. Cela inclut des mesures telles que la cryptographie des données, l'authentification des utilisateurs (par exemple, via des mots de passe forts), et la protection contre les attaques DDoS (Distributed Denial of Service, Déni de service distribué).

- **Interface utilisateur :**

La plateforme doit être facile à utiliser et intuitive, avec des fonctionnalités telles que la recherche de cours, la gestion des inscriptions, la participation aux cours, la création de contenu, la communication avec les autres utilisateurs et les enseignants, et la gestion des notes et des certificats.

- **Fonctionnalités de communication :**

La plateforme doit offrir des outils de communication pour permettre aux enseignants et aux étudiants de communiquer efficacement. Ces outils peuvent inclure des forums de discussion, des messageries instantanées, des webinaires, des conférences vidéo, etc. Il est également important que les enseignants et les étudiants puissent recevoir des notifications sur les nouvelles activités de la plateforme, comme les nouveaux cours ajoutés ou les mises à jour importantes.



INTESA

Association pour le développement et l'apprentissage
"Association Tunisienne de l'Apprentissage Professionnel"

▪ **Intégration avec des outils tiers :**

La plateforme doit être capable de s'intégrer avec des outils tiers, tels que des systèmes de gestion de l'apprentissage (LMS) ou des outils de visioconférence. Cela permet aux utilisateurs d'accéder à ces outils directement depuis la plateforme, plutôt que de devoir passer d'une application à l'autre.

▪ **Analytique :**

La plateforme doit être capable de suivre et d'analyser les données relatives à l'utilisation de la plateforme, telles que le temps passé sur le site, le taux d'achèvement des cours, les évaluations des apprenants, etc. Ces données peuvent aider à améliorer la plateforme et à personnaliser l'expérience d'apprentissage pour les apprenants.

▪ **Accessibilité :**

La plateforme doit être accessible à tous les utilisateurs, y compris les personnes atteintes de handicaps. Cela peut nécessiter des fonctionnalités telles que la prise en charge de la langue des signes, le sous-titrage, les options de contraste élevé, etc.

▪ **Langue :**

La plateforme doit supporter les deux langues : française et italienne.

▪ **Flexibilité :**

La plateforme doit être flexible et peut être utilisé pour créer et gérer des cours en ligne de toutes tailles et de toutes complexités. Les enseignants peuvent facilement personnaliser leurs cours pour répondre aux besoins spécifiques de leurs apprenants.

▪ **Open-source :**

La plateforme doit être open-source et peut être personnalisé pour répondre aux besoins spécifiques du projet INTESA.

▪ **Extensibilité**

La plateforme doit être extensible par des plug-ins. Les membres du projet peuvent étendre la plateforme par des extensions nécessaires pour le déroulement des enseignement dédiées au projet INTESA.



projet.intesa@griff.com



intesaTUNISIEITALIE